

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 25 NOVEMBRE 2025**

Nombre de délégués :

- en exercice : 12 - présents : 10
- pouvoir(s) : 1 - absent(s) : 2

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq (25) novembre à 15 h 30, les membres du Comité Syndical de OUEST 35, dûment convoqués le 17 novembre 2025, se sont réunis à la salle des fêtes de GUIPRY-MESSAC.

PRÉSENTS :

SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	Dominique DAHYOT (Suppléant)	François LE MERLUS
SM EAU DES BRUYÈRES	Rémi PITRÉ	Joël SIELLER
	Michel CHAUDAGNE	Christian LEPRÊTRE
	Marie-France ADAM	
REDON AGGLOMÉRATION		Jacques CARPENTIER
	Patrick BAUDY	
SM EAUX DU PAYS DE BAIN	Yves THÉBAULT	

ABSENT(S) : Fabrice SANCHEZ (Excusé), Joël JUTEL ;

POUVOIR(S) : Fabrice SANCHEZ donne pouvoir à Jacques CARPENTIER.

**2025-19-M – Tarifs de l'eau
Et participation des collectivités adhérentes pour 2026**

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2025-19

Les tarifs syndicaux de vente d'eau en gros 2025 sont les suivants :

- . 0,07 € / mètre cube pour les collectivités adhérentes ;
- . 0,12 € / m³ pour les collectivités extérieures.

Les élus conviennent de maintenir le tarif pour les collectivités adhérentes.

Après discussion, les élus conviennent d'une augmentation du prix de l'eau vendue aux collectivités extérieures de 5 centimes / m³ pour 2026.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité adoptent les tarifs suivants pour l'année 2026 :

Vente d'eau en gros - tarif aux collectivités adhérentes :	0,070 € / m³
Vente d'eau en gros - tarif aux collectivités extérieures :	0,170 € / m³
Participation pour la contribution au SMG-Eau 35 :	0,200 € / m³
Participation propre à OUEST 35 :	0,015 € / m³

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 09 / 12 / 2025
- Notification ou publication le : 09 / 12 / 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Rémi PITRÉ